

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****7 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 7 Octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Mr AUBURSIN Gaston – Mr HUON Jean-Pascal - Mme LAMBERT Marie - Mme BONNET Nadine – Mr MERVILLE Hervé - Mme LHEUREUX Natacha – Mr DELARRE Daniel - Mme VAN ECKHOUT Sophie - Mr BOUDREZ André – Mme DEBRABANT Marjorie - Mme MASCAUX Ségolène - Mr VIGIER Hervé – Mr LAVOGIEZ Gaël – Mr VERDIERE Andy - Mme DHONT Audrey – Mme WADBLED Laetitia.

Étaient absents : Mme LECOEVRE Stéphanie – Mr BLANPAIN Johann – Mme DERONNE Catherine - Mme VANDENBROUCKE Gaëlle – Mr LARIVIERE Romuald – Mme LUTAS Sylvie – Mme DUTRIEUX Julie Mr BUEMI Bruno – Mme WILLEMS Véronique – Mr DELCROIX Thibaut.

Ont donné procuration : Mme LECOEVRE à Mme VAN ECKHOUT – Mme DERONNE à Mr DESMEDT – Mr BLANPAIN à Mme DEBRABANT – Mme VANDENBROUCKE à Mr LAVOGIEZ Gaël -

Mr Hervé MERVILLE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE :

Conseillers en exercice	Présents	Votants
27	17	21

**Objet : Désaffectation et déclassement de la parcelle AN13 p1 -
rue Victor Renard (délib. 2023/05/04)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur HALLOUANE Sophiane et Madame BRUYLANDTS Emma souhaitent acquérir la parcelle AN 13p1 d'une contenance de 1000 m2. Après l'avis des domaines en date du 13 Septembre 2023 sur la valeur vénale sur ce terrain, la cession de cette emprise considérée libre d'occupation est estimée à 20.000 €.

Il convient d'un prononcer la désaffectation et le déclassement du domaine public communal pour l'intégrer dans le domaine privé communal,

Le Conseil Municipal, après délibération :

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 059-215902842-20231207-11122023_46-DE

S²LO

- Donne un avis favorable à l'unanimité pour la désaffectation et le déclassement du domaine public communal pour l'intégrer dans le domaine privé communal pour ce terrain d'une contenance de 1.000 m² (parcelle AN 13p1) situé 44 rue Victor Renard

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire.

MERVILLE Hervé



Le Maire,

André DESMEDT



Nota. Le Maire certifie que le
Compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
Le 11 Décembre 2023
Que la convocation du conseil
avait été faite le 30 Novembre 2023
le Maire.